

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 26 MARS 2018

OBJET / GAIA

**Subventions aux
associations**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
19 mars 2018

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 23

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 28

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, premier adjoint.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatcheguy, M. Peio Etchelecu, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Roger Barbier, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Vincent Goytino, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Vincent Goytino à M. Roger Barbier, M. Jean-Jacques Lassus à Mme Pascale Lespade, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Pascal Bourguet à M. Jean-Noël Magis.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de M. Devèze, adjoint délégué aux finances,

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2018 :

Amicale bouliste	440 €
Cambo judo	1 000 €
Kanboarrak	4 250 €
Kanboko izarra	7 300 €
Les foulées de cambo	400 €
Mendiz mendi	495 €
Natation club	620 €
USC rugby	7 300 €
Sukil'hand	5 000 €
Tennis club	1 860 €
ACCORDS	1 800 €
AIEC	11 550 €

Arraga (fonctionnement)	1 200 €
Arraga Otxote	1 200 €
Batterie Fanfare KI (fonctionnement)	530 €
Batterie Fanfare KI (cérémonies)	800 €
Cinéma	9 000 €
Comité fêtes Bas Cambo	5 650 €
Comité fêtes Haut Cambo	14 500 €
Gau eskola	725 €
Harmonie de cambo	6 060 €
Jeikadi	2 550 €
Les amis d'Arnaga (fonctionnement)	2 000 €
Les amis d'Arnaga (contrat d'objectifs)	3 000 €
Musikarentzat	200 €
Reli Revi 64	300 €
Sukila + festival géants	510 €
UCAC - Union commerçants et artisans	1 000 €
ACCA	510 €
AHSM	460 €
Aide à domicile	510 €
Association des PG CATM	900 €
Banque alimentaire Bayonne	1 260 €
Club de l'amitié	1 090 €
Confrérie du gâteau basque	1 500 €
Croix rouge de Cambo	1 300 €
FNACA Cambo	430 €
Jeunes sapeurs-pompiers	200 €
Association Coopcinelle (classes vertes)	1 515 €
Association premiers pas	1 000 €
Errobi ikastola	1 000 €
Amicale éducative école Bas Cambo (classe découverte)	1 000 €
Noël dans les écoles - Bas Cambo	150 €
Noël dans les écoles - Ikastola	150 €
Noël dans les écoles - Ste Marie	180 €
Noël dans les écoles - Maternelle Chantecler	290 €
Parents élèves école Bas Cambo	200 €
Parents élèves écoles publiques	800 €

Parents élèves Ste Marie	800 €
Kanboko ikasleak	1 100 €
Académie basque - Euskaltzaindia	180 €
Association des paralysés de France	250 €
Bake Bidea	100 €
Comice agricole d'Espelette	320 €
Egalité Femme Homme 64 (AEFH 64)	300 €
Essor basque	2 500 €
Euskal Haziak	170 €
Eusko Ikaskuntza	100 €
Familles rurales	305 €
Gure Irratia - Entzun Ikus	500 €
Hemen Elkartea	100 €
Herri Soinu	1 000 €
Ikas bi	110 €
Intregazio Batzordea	505 €
Ose – Urt Velo 64 (Handival)	300 €
Restos du cœur	500 €
Secours catholique	410 €
Uda leku	200 €
VMEH (Visite Malades Etablissements Hospitaliers)	50 €
Xapata d'Itxassou	200 €
Office de Tourisme	195 000 €
Office de Tourisme – gâteau basque	7 732 €
TOTAL	318 417 €

Adopté à l'unanimité, sauf les subventions à Sukila et l'Office de Tourisme qui sont adoptées à la majorité.

Ont voté contre : M. Roger Barbier pour la subvention à Sukila et Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie pour la subvention à l'Office de Tourisme.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Pour le Maire empêché

Eliane NOBLIA

Bernadette JOUGLEUX

Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/03/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/03/2018